



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Tebessa, Algérie



Avant de rentrer en Algérie, M. O. était très sceptique et plein de doutes quant à sa réintégration. Après avoir vécu loin de son pays d'origine pendant au moins 25 ans, M. O. a décidé de rentrer en Algérie en novembre 2019. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour la mise en place d'un projet de réintégration et pour trouver un logement. L'OIM était chargée de la coordination du projet sur place.

Comme la famille de M. O. possédait des terres dans la région de Tebessa, M. O. a décidé, avant même son retour, de créer une ferme d'élevage. En raison de la pandémie qui a éclaté début 2020, M. O. n'a toutefois pu entamer son processus de réintégration que plusieurs mois après son retour. Dans un premier temps, M. O. a acheté des matériaux de construction et s'est construit lui-même un petit logement. Cependant, en raison des restrictions et des couvre-feux imposés par la pandémie, il a été compliqué pour M. O. d'accéder aux matériaux et à l'équipement dont il avait besoin pour pouvoir démarrer son projet agricole.

Lors de la visite de suivi au printemps de 2021, M. O. a mentionné à nos collègues que, malgré toutes les difficultés, il était satisfait de sa situation actuelle. Au cours des mois précédents, M. O. avait réussi à construire un abri pour animaux et pu acheter poulets et moutons. Avec ses économies personnelles, M. O. a également acheté une camionnette qui sera utilisée pour son projet, par exemple pour vendre des fruits et légumes. Il a en outre acheté un réservoir d'eau et planté plusieurs arbres fruitiers.

La pénurie d'eau est un problème grave qui entrave en partie la réussite du projet de M. O. Il vit loin du village le plus proche et a un accès très limité à l'eau. C'est pourquoi il envisage de s'entretenir avec les autorités de la région afin de trouver une solution pour l'avenir de son projet.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, juin 2021

